



temps · mondes · sociétés · UMR 9016

## Conseil de laboratoire Mercredi 6 mai 2020

---

### *Compte rendu*

**Présent-E-S** par visio-conférence (dispositif Teams) Philippe BLAUDEAU, Céline BORELLO, Vincent CORRIOL, Yves DENECHERE, Bénédicte GRAILLES, Romain GRANCHER, Aurélie HESS, Cyrielle LANDREA, Sylviane LLINARES, Patrice MARCILLOUX, David NIGET, Cristiana OGHINA-PAVIE, Florent QUELLIER, Nathalie RICHARD, Laurent ROPP, Chloé ROUSSEAU, Stéphane TISON, Mathias TRANCHANT, Cecilia VAUCHER-TRUPCEVIC, Hélène VU-THANH.

**Invitée** : Mireille Loirat

**Secrétaire de séance** : Philippe Blaudeau

Après une rapide vérification de la capacité dont chacun dispose pour participer effectivement par visio-conférence à la réunion, le directeur ouvre les travaux à 10h. Prenant appui sur un diaporama accessible à tous, il décline en premier lieu l'ordre du jour qui a été établi comme suit :

### Ordre du jour

1. Installation du conseil : présentation des membres, compétences, fonctionnement.....2
3. Examen de candidatures de membres associés.....2
4. Communication, visibilité, open access.....3
5. Budget 2020.....3
6. Evaluation HCERES : bilan du contrat en cours et projet pour le contrat 2022-2026.....4
7. Questions diverses.....5

## **1. Installation du conseil : présentation des membres, compétences, fonctionnement**

Commençant par une brève présentation de chacun.e des participants, l'installation du conseil donne ensuite l'occasion au directeur de préciser plusieurs modalités relatives aux compétences et fonctionnement de l'instance. En se référant au règlement intérieur, il précise les attributions et les compétences du conseil ainsi que les interactions entre les différents organes de gouvernance.

Il précise que la durée du mandat de ses membres vaut pour la durée du présent contrat, soit jusqu'à la fin de l'année 2021. De nouvelles élections auront donc normalement lieu au début de l'année 2022.

Yves Denéchère rappelle ensuite que le conseil se réunit ordinairement quatre fois par an (habituellement en mars, mai-juin, septembre et novembre, par visioconférence, sauf pour ce qui concerne la réunion ayant lieu le même jour que l'AG). La prochaine date retenue est celle du 23 juin ; en revanche, il n'est pas sûr cette année que l'AG soit rassemblée en septembre (voir point VI).

Le directeur relève encore qu'un 1/3 de ses membres au moins peut demander une réunion extraordinaire ou que le quorum pour que ses travaux soient valides est fixé à la moitié des membres. Il souligne aussi que les absents ne peuvent donner pouvoir puis en vient ensuite à la présentation de l'organigramme (voir diaporama en annexe) qui ne soulève aucune question

## **2. Informations : Covid-19, concours CR, recrutements d'EC, réponses à des AAP**

Après avoir rappelé de façon synthétique les conséquences de l'épidémie sur le fonctionnement des universités et laboratoires, le directeur définit la situation des recrutements d'enseignants-chercheurs prévus dans les établissements tutelles à savoir un MCF Archivistique sociale à l'UA (la première réunion du comité, le 5 mai, a permis la sélection de quatre candidat.e.s sur un total de vingt-huit), un PU Histoire contemporaine maritime à l'UBS, un ECER en histoire médiévale à l'UA à partir du 1<sup>er</sup> octobre avant que le poste de PR ne soit mis au concours en 2021.

Le conseil apprend aussi avec joie que David Niget a obtenu une délégation CNRS pour 6 mois à temps plein qui prendra effet à partir de septembre. Il lui adresse ses félicitations. Celui-ci exprime alors ses remerciements à l'égard de Cristiana Pavie qui l'a aidé à monter le dossier. Plus généralement, ce succès démontre l'importance du partage d'expérience en matière de candidature. Il incite à faire de cette pratique l'une des priorités de l'unité.

Le directeur aborde ensuite la question des concours de recrutement CNRS, assez malmenés eux aussi par la diffusion de la maladie. Sept candidats ou candidates avaient demandé leur rattachement à notre UMR. Trois candidates ont franchi la première étape (diapo 6) et sont concernées par les auditions en cours.

Pour ce qui concerne les AAP auxquels des membres de l'unité ont répondu, un bilan récapitulatif est dressé. Trois projets ANR PRC (explicités par les porteurs présents ou résumés) ont franchi la première phase des lettres d'intention (diapo 8) et feront l'objet du dépôt d'un projet détaillé le 20 mai. Une réponse à l'AAP IRN du CNRS a été déposée fin avril. Brièvement, l'on signale aussi que les candidatures IUF ne trouveront de résultats qu'aux alentours du 15 juillet cette année (contre début mai habituellement),

Yves Dénéchère ajoute à cette occasion qu'Hugues Berthelot (MCF Histoire grecque UA) est le lauréat d'un projet Pulsar (UA et région) ce dont le conseil se réjouit.

### 3. Examen de candidatures de membres associés

Deux personnes ont exprimé leur désir de bénéficier du statut de membre associé à TEMOS, MM. Vincent LAUNAY, docteur en histoire médiévale et Miguel de MARCO, chercheur du Conseil national de la recherche scientifique et technique de la République argentine (CONICET). Présentée par S. Llinares, le dossier du premier, médiéviste, se distingue par plusieurs traits de qualité : thèse (*Le roi en son duché (1199-1328)*) sous la direction de Florian Mazel, Université Rennes 2), qualification par le CNU, activité notable en matière de publication. M. Launay a également été ATER ayant donné toute satisfaction à l'UBS qui lui confie désormais des charges de cours, tandis qu'il enseigne désormais en secondaire comme professeur certifié. Surtout, associé depuis plusieurs années aux travaux sur l'enjeu maritime menés sur l'initiative de Joëlle Quaghebeur, il a vocation à participer aux recherches lancées par Mathias Tranchant sur le littoral et sa gouvernance. Ce dernier souligne à son tour combien ce jeune candidat encore pourra contribuer au sein de notre UMR à développer la thématique de l'histoire maritime à l'époque médiévale. Invité par le directeur à exprimer son avis sur la candidature présentée, chacun des membres du conseil se prononce donc favorablement.

Il en va de même pour la candidature de M. De Marco dont le parcours est également caractérisé par S Llinares. Chargé de cours à l'Université de Buenos Aires, encadrant plusieurs thèses, il est surtout membre d'une institution de référence, le CONICET (équivalent du CNRS en Argentine) et directeur d'un centre de recherche sur les villes portuaires. C'est dans ce domaine qu'il a construit sa réputation scientifique en s'affirmant d'abord comme spécialiste du cas présenté par Rosario en la matière. Lauréat de financements nationaux, il a déjà formé un partenariat avec l'UBO (centre François Viète) et, en tant qu'expert des développements de ports à l'échelle régionale, a sollicité le GIS Histoire et sciences de la Mer pour mener, dans le cadre d'une étude collective, une comparaison entre son objet d'étude et les ports de Bretagne. Il s'agit donc d'un acteur scientifique de premier plan particulièrement actif, dont le profil répond pleinement aux attentes de notre unité en matière de recherche et de partenariat international.

### 4. Communication, visibilité, open access

Mireille Loirat est ensuite invitée à proposer une mise au point concernant la communication de la recherche et l'open access. Elle subdivise sa présentation en trois temps, en indiquant d'abord que le site web de l'unité : <http://temos.cnrs.fr/> rencontre actuellement une difficulté de référencement sur Google dont la raison est inconnue, mais les conséquences évidemment ennuyeuses. La difficulté doit être corrigée le plus vite possible.

Elle traite ensuite d'iBlog sur Hypothèses : <https://temos.hypotheses.org/> et rappelle qu'il s'agit d'un outil de la promotion de la recherche qui permet de mettre en valeur les événements organisés par le laboratoire mais aussi d'autres activités des membres de TEMOS en vue de contribuer au mieux à la diffusion de la culture scientifique.

Elle souligne enfin l'intérêt de la Collection TEMOS sur HAL-SHS : <https://hal.archives-ouvertes.fr/TEMOS> Il s'agit d'une page dédiée dotée de 700 notices à ce jour, qui s'est désormais enrichie du transfert des apports d'Okina pour les membres angevins (période 2015-

2020). Elle précise encore que HAL est configuré pour le dépôt d'articles complets – et non pas seulement de notices bibliographiques. Suite à une question de Stéphane Tison, elle explique encore que le versement de la production sous la forme validée par l'éditeur avant sa mise en forme est possible, sous réserve de respecter la règle de l'embargo de douze mois. Il n'y a donc pas lieu de craindre de reproches ou rétorsions en la matière. Yves Denéchère insiste de son côté sur la vigoureuse invitation des tutelles à voir la recherche des unités de recherche être très nettement mise en évidence par le biais de HAL.

## 5. Budget 2020

Exposé au moyen d'un tableau détaillé (diapo 10), le problème posé par le budget 2020 s'avère aussi original que difficile. Le reste à dépenser est tel que nombre de questions sont à poser, dans la mesure où il n'est pas probable que les sommes soient recréditées pour l'année 2021. S'il devait arriver que les fonds reviennent aux universités de tutelle, comment TEMOS pourrait-elle en bénéficier d'une manière ou d'une autre ?

Le ministère a admis que les contrats doctoraux devront être prolongés mais qu'il n'en assumera pas seul le coût supplémentaire. On peut aussi s'interroger sur la situation à venir des contrats post-doctoraux ou ceux des ingénieurs de recherche.

Face à ces conditions d'ensemble très particulières, il pourrait être envisagé d'engager des dépenses particulières sur les dotations des universités dès à présent. Dans ce cas, il faudrait tenir compte, comme le fait observer Mireille Loirat, des procédures de marchés publics et des effets d'accumulations d'acquisitions à traiter. Bénédicte Grailles fait remarquer qu'il faudra aussi diversifier les achats (matériel informatique bien sûr mais aussi outils de recueil des données audio-visuelles et acquisition de documentation numérisée). En effet la réouverture des archives et bibliothèques ne va pas s'accompagner d'un retour rapide aux pratiques précédentes, notamment en matière de communication de pièces. Sylviane Llinares indique alors qu'une commission des directeurs de laboratoires est prévue le jeudi 7 mai à l'UBS, qui est par ailleurs placée dans une situation transitoire inconfortable (sans président élu).

C'est surtout à de nouvelles acquisitions répondant aux problématiques apparues avec la diffusion du coronavirus qu'il faut penser. Mathias Tranchant intervient alors pour signaler qu'un assouplissement des règles générales pourrait se produire. Il apparaît toutefois que l'on peut craindre une baisse de moyens pour les contrats doctoraux à venir.

Patrice Marcilloux prend alors la parole pour aborder la question de l'isolement des doctorants, en particulier des étudiants étrangers. L'Ecole doctorale STT va diffuser sous peu un message, de même qu'un questionnaire, mais il engage les directeurs de thèse à rassurer leurs thésards, si cela n'a déjà été fait. Le relai des doctorants élus au conseil est également sollicité pour contribuer à une amélioration des situations difficiles.

Du côté du financement FEI, le directeur souligne que l'aide à la traduction pourrait être accentuée mais remarque que, dans la pratique, on observe un certain engorgement chez les traducteurs, car la tâche requiert du temps tandis que la demande excède l'offre. Il n'est pas jusqu'à la date de l'Assemblée Générale (et donc le moment de son financement, à hauteur de 3 000 euros environ) qui ne pose problème on l'a dit, d'autant qu'on ne sait guère quand aura lieu la visite de l'HCERES. Or, le rassemblement que cette venue engendre suscite ipso facto une autre AG. Il ne conviendrait guère qu'elles se tiennent à peu de distance.

## 6. Evaluation HCERES : bilan du précédent contrat et projet pour le contrat 2022-2026

A ce stade de la réunion, Yves Denéchère ouvre le dossier de l'évaluation HCERES en se concentrant sur le projet correspondant au contrat 2022-2026. Il indique que l'UA en assurera le dépôt sur la plateforme dédiée le 6 novembre et qu'elle demande donc que celui-ci lui soit communiqué le 10 juillet, anticipant de la sorte une rentrée où bien d'autres difficultés devront être affrontées.

Le dossier devra comporter trois volets : 1) La présentation de l'unité, de sa structure et de sa gouvernance et de son fonctionnement. Cette partie correspond donc à une série d'éléments déjà disponibles 2) Le bilan : les responsables d'axes travaillent à son élaboration. Il fournira également un état des lieux de la production de chaque chercheur déjà largement réalisé (150 pages environ ont dès à présent été dressées en la matière) 3) le projet 2022-2026, morceau de résistance, si l'on peut dire, qui se déclinera selon les trois axes. Il s'agira ici de dresser des perspectives de recherches ambitieuses à mener à partir de 2022.

Pour accomplir ce travail, un bref document a été envoyé aux animateurs des trois axes afin qu'ils puissent apporter leur contribution au bilan (1 à 2 p) et qu'ils tracent les contours du projet (2 à 3 p). Il est prévu que ces livrables soient remis le 15 juin pour être examinés en conseil le 23 juin. Après avis de celui-ci, l'ensemble sera donc harmonisé en vue de respecter in fine la date du 10 juillet (avec d'éventuelles retouches en septembre). Au terme de la présentation de ce cahier des charges cadencé, le directeur insiste sur la spécificité des attentes exprimées par l'HCERES. Le laboratoire bénéficiera certes de l'expérience acquise pour y répondre mais il devra s'engager en fonction d'une réflexion assez distincte de celle qui a prévalu lors des évaluations précédentes de l'unité naissante TEMOS.

L'ordre du jour du conseil, le 23 juin, aura donc pour objet principal l'examen évoqué du pré-dossier. Les animateurs d'axes pourront bien sûr échanger leurs réflexions d'ici le 20 mai pour susciter un approfondissement réciproque et interactif des projets. Après le 20 mai, les textes des axes seront diffusés pour appropriation et remarques ou observations auprès de l'ensemble des chercheurs et enseignants-chercheurs de TEMOS

## 7. Questions diverses

Au titre des questions diverses, Cristiana Pavie s'interroge alors sur le devenir de l'éventuelle revue du laboratoire, au sujet de laquelle une commission a déjà proposé une série de suggestions et de préconisations. A la suite des questions posées (numéros thématiques, moyens disponibles, exploitation des ressources de la MSH en la matière...), un petit groupe de travail qui pourra inclure d'autres personnes intéressées, est constitué autour de Bénédicte Grailles, Aurélie Hess, Mireille Loirat, Cristiana Oghina-Pavie, et Hélène Vu Thanh. Il assurera une présentation plus complète de ce projet de périodique pour que le conseil puisse rendre son avis le 23 juin.

---

Constatant alors que l'ordre du jour est épuisé, le directeur lève la séance à 12h25 en remerciant tous les participants.

Date du prochain conseil de laboratoire : mardi 23 juin 2020 à 10h.

Le secrétaire de Séance  
Philippe Blaudeau

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Blaudeau', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le directeur  
Yves Denéchère

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Denéchère', with a long horizontal stroke extending to the right.